L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 24 OCTOBRE 1880.

LES CANDIDATS.

Les candidats ne se présent pas de répondre aux questions qui leur ont été adressées et qui sont cependant d'une assez grande gravité pour qu'ils les prennent en considération sérieuse. On n'a reçu jusqu'à présent que la réponse du maire Patton qui discute le point principal d'une manière nette et claire, mais dont nous ne communiquerons pas la conclusion à nos lecteurs, parce que nous voulons laisser les candidats à leurs libres réflexions dans les exposer à l'influence de personne. Toute solution honnête doit être spontanée et nous respectons assez le caractère des hommes qui figurent sur les listes pour ne pas croire qu'ils aient besoin du conseil des autres pour se guider dans une affaire qui réclame, avant tout, de la bonne foi et de la franchise.

Plusieurs jours nous séparent encore de l'élection et ces Messieurs ont encore le temps de délibérer. Toutefois, nous leur dirons que le comité Exécutif de l'Association des Contribuables se réunira demain, lundi, dans la soirée, et qu'il conférera probablement sur la question de convoquer l'Association elle-même pour que les réponses qui auront été reçues des candidats lui soient soumises. L'intention de plusieurs membres est de discuter en commun avec tous les membres de l'Association qui voudront assister à la séance la question des candidatures, et de prendre la majorité pour guide. Cette marche nous paraît rationnelle et juste. Les citoyens contribuables prétendent, cette fois, à être représentés dans le conseil de ville par des hommes solides, honnêtes et capables, et l'occasion qui leur est offerte est trop belle pour la laisser échapper.

Il est fort important que ces réponses parviennent à leur adresse lundi ou mardi, pour que l'association des contribuables puisse en prendre connaissance. Est-il donc si difficile pour eux de répondre catégoriquement à des questions honnêtement posées? Ne peuvent-ils suivre l'exemple donné par l'honorable M. Rivet qui n'a pas attendu si longtemps pour nous adresser sa profession de foi pleine et entière! Et bonne est-elle, car elle lui vaut de nombreux adhérents.

Les candidats doivent comprendre que dans cette manière de procéder, il y a bénéfice pour la communauté et pour eux-mêmes. Ils doivent comprendre aussi que ceux qui garderont le silence, devenant par cela même justement suspects, ne seront pas appuyés par l'association. Il y a donc nécessité pour eux de faire ce qu'ont fait le maire Patton et M. Rivet, s'ils tiennent, en tout cas, à l'estime des électeurs. Qu'ils n'oublient pas ce que nous avons dit: le peuple est fatigué d'être dupe, il veut que le jeu se fasse cartes sur table.

Tout manvais cas est reniable.

Tous les hommes politiques des Etats-Unis connaissent la morale vulgaire de ce proverbe. Ils savent qu'il reste toujours quelque chose d'une dénégation, comme il reste toujours quelque chose d'une calomnie. C'est pour cela que Marshall Jewell, président du comité républicain national, s'empresse de se dire autorisé à déclarer que la lettre de Garfield à H. L. Morey est une fabrication du parti démocrate, et que jamais Garfield n'a été l'auteur d'une pareille pièce; et pour mieux détruire la mauvaise impression produite par ce document, M. Jewell se fait agresseur; il déverse sur le parti démocrate, qu'il dit être aux abois, tout le venin de sa rancune.

Mais cette dénégation par intermédiaire ne suffit pas. Pourquoi Garfield ne se charge-t-il pas de cette besogne et pourquoi ne répond-il pas au *New York Herald*, qui lui a demandé par la voie télégraphique de reconnaître ou de nier la lettre chinoise? Quant au *Herald*, ce journal annonce qu'en cas de dénégation, il publiera les déclarations de plusieurs citoyens, auxquels Morey avait communiqué la lettre de Garfield, dont l'authenticité, à ce qu'il paraît, est des mieux établies.

C'est un cas fâcheux et M. Jewell l'a aggravé en prenant de deux partis le plus mauvais. Personne ne croira à la dénégation tardive qu'il n'y eut en rien de honteux dans l'avon du fait. L'état des Chinois en Californie ou ailleurs ne ressemble en rien à Peaclavage; au contraire, M. Garfield proclamait dans cette lettre la liberté du travail et la liberté de l'émigration pour toutes races. Cette doctrine est essentiellement libérale et républicaine.

M. Garfield, en écrivant ainsi, ne violait donc aucun principe de liberté ou de morale. Loin de là il rendait hommage à l'une et à l'autre; seulement il offusquait un intérêt, celui des travailleurs concessionis, intérêt tout puissant en temps d'élection, comme nous l'avons dit dans notre article d'hier, et M. Garfield est coupable de l'avoir froissé.

Un cas vraiment honteux pour M. Garfield est sa complicité dans l'escamotage des votes en Louisiane, et sa participation aux affaires industrielles du crédit mobilier et à la spéculation sur le pavage dans le District de Columbie. Mais pour M. Jewell, ce ne sont là que des fredaines politiques dont il ne vaut pas la peine de parler, attendu qu'elles ne peuvent pas faire perdre un seul vote au parti dans les élections présidentielles. Cette colère et cette indifférence nous donnent une parfaite idée de la moralité du parti républicain qui sait se fâcher d'un côté sans rougir de l'autre.

THÉATRE ST-CHARLES. — Le vieux Drury va renaître sous la direction de M. Bidwell, qui a engagé pour en faire l'inauguration une troupe excellente d'Opéra italien, comprenant soixante personnes parmi lesquelles des cantatrices très distinguées et des chanteurs pleins de talent. On cite plus particulièrement Mlle Maria Litta, Mlle L. B. Ross, Miss Mathilde Phillips et MM. Ugo Talbot, Tagliapietra, Cruvelli, Barberas et d'autres. Cette troupe n'est engagée que pour une semaine, mais on peut dire d'avance que la semaine sera brillante. Le théâtre s'ouvrira dimanche 31 octobre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — On donnera ce soir, à ce théâtre une des pièces les plus comiques du répertoire si varié de M. Bidwell, "Notre Sénateur Allemand." Cette pièce est en trois actes, avec nombre de scènes toutes plus amusantes les unes que les autres. Le fameux acteur M. Ries Williams s'y livrera à toutes ses facétieuses et extraordinaires. M. Williams y introduit des chansons, des récits comiques et des proverbes on ne peut plus divertissants. Ce grand acteur est bien secondé par des artistes de première force, tels que MM. Stevens, Liston, Boyd, Shepdeck et Miles Arlington, Bigelow, de Young. Il y a dans la pièce un téléphone qui fait mourir de rire. Cette semaine sera certainement pour l'Académie de Musique une des plus fructueuses de la saison.

Nous apprenons avec plaisir le retour de New York de M. MICHEL LION, le propriétaire populaire du grand magasin des Cent Mille Palettes, avec un immense assortiment de marchandises, draps et habillements confectionnés, de quoi satisfaire toutes les bourses et tous les goûts.

Pharmacie.—M. L. R. Thézard vient d'établir au coin des rues Remparts et Ste-Anne une nouvelle pharmacie, supérieurement tenue et où les ordonnances sont préparées avec un soin extrême. Nous recommandons cet établissement aux familles, parce que nous savons que M. Thézard mérite toute confiance.

Photographie.—Si vous tenez à avoir des épreuves photographiques bien exécutées et de belle solide, adressez-vous à M. De Armas qui a établi rue de l'Hôpital 39, au coin de la rue de Chartres, un atelier d'où sont sortis déjà de très brillants spécimens.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de chaussures pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Tombeau de société. — L'Association de bienfaisance mutuelle du Pélican, qui compte parmi les plus utiles et les mieux organisées que la Nouvelle-Orléans s'honore de posséder, fait ériger en ce moment au nouveau cimetière de la Métairie, un monument qui se fera remarquer à la fois par ses dimensions et sa richesse. Les travaux commencés il y a environ une semaine, se poursuivent avec rapidité et s'achèveront dans quelques mois.

A l'issue de la guerre de sécession qui avait cruellement affligé le pays, de la misère la plus noire, le besoin d'une association de bienfaisance se faisait urgemment sentir, et c'est alors, le 24 novembre 1866, que l'association qui fait le sujet de ces lignes, prit naissance au sein d'une réunion d'hommes obéissant, dans un moment d'heureuse inspiration, à l'impulsion du plus noble, du plus humain et du plus chrétien des sentiments: la charité.

Depuis la date de sa fondation jusqu'à ce jour, l'Association du Pélican a religieusement rempli la mission sacro-sainte qu'elle s'est imposée, et ce n'est pas sans un légitime orgueil que ses officiers et ses membres l'ont vue marcher d'un pas ferme et traverser les épidémies qui ont frappé notre population et fauché dans ses rangs.

De toutes nos associations de bienfaisance, la seule qui n'eût pas son monument, qui ne possédât pas un tombeau pour y déposer la dépouille mortelle de ses sociétaires, était l'Association en question. Sous peu, grâce aux efforts constants de ses officiers, elle verra son nom inscrit sur l'un des plus somptueux monuments sépulcraux de la ville.

Nous devons à l'obligeance de M. Elie Lambert, secrétaire aux finances de l'Association, d'avoir eu sous les yeux un plan de ce superbe mausolée qu'a tracé de son habile crayon M. S. J. Turpin, jeune architecte appelé à un brillant avenir. Le mausolée sera en granite et en marbre; de forme carrée, il aura plus de 30 pieds de hauteur et 18 de largeur. A chaque angle, à une vingtaine de pieds de la base, il y aura une urne, et au centre un Pélican nourrissant ses petits, l'emblème de l'Association.

L'Association, comme nous le disons plus haut, est dans un état florissant; elle compte 315 membres et ses officiers sont: Hon. A. L. Tissot, président; Dr E. Dousseing, vice-président; H. Mossonnier, secrétaire; Elie Lambert, secrétaire aux finances; L. Cornillon, trésorier et Charles T. Soniat, grand marshall.

$50,000 d'habits — M. C. Lazard, Vieille Levée, Nos de 213 à 217, en face du marché français, vient de débuter un des plus beaux stocks de vêtements qu'on ait jamais vus ici à la Nlle-Orléans. Il y en a pour $50,000. Ce sont des articles d'automne et d'hiver, pour hommes, jeunes gargons et enfants. Tous ces habits ont été coupés à la dernière mode et sont très élégants de forme. L'étoffe en est belle, fine et solide et ils sont cousus avec un soin tout particulier. Enjoutre, M. Lazard les vend à bon marché, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur une annonce qui se trouvera plus loin. Cette annonce contient un tableau étendu et complet des vêtements qui sont à vendre dans le vaste magasin de M. Lazard, avec accompagnement de prix pour chacun des articles. Nous ne les avons encore jamais vus à des prix aussi modiques, et nous ne pouvons expliquer ce bon marché qu'par les vastes relations de la maison Lazard, qui se contente d'un très faible bénéfice ce qui lui suffit, vu la grandeur de sa vente soit en ville soit à la campagne. Nous insistons sur la qualité de ces étoffes parce que cette qualité est vraiment supérieure et que tous les articles qui sortent de grand emporium dont nous parlons sont solidement cousus. Il y a double avantage à faire des emplettes, le premier, parce que le prix en est réduit de beaucoup comparativement et le second parce que les habits sont confectionnés d'une manière durable.

Billets Gagnants.—Nous avons à enregistrer aujourd'hui les noms de quatre joueurs heureux au jeu de mardi 12 octobre, de la loterie de l'Etat de la Louisiane. Lion avec la moitié du billet No 332 qui lui avait coûté une piastre, M. Faliard, banquier de Montgomery, a gagné la premier gros lot de trente mille piastres. L'autre, M. R. P. Miller, qui avait pris la moitié du même billet a gagné par conséquent le même nombre au même tirage. Le troisième qui représentait la première banque Nationale de Memphis et la première banque Nationale allemande de la même ville. Tout à coup le troisième gros lot de cinq mille piastres au même tirage, est le quatrième. M. Stephen Jackson de Philadelphie, avec la moitié du billet 2?? 1?? a gagné le quatrième gros lot de deux mille cinq cents piastres au même tirage de la même loterie de l'Etat de la Louisiane. Le montant de tous ces billets ont été payés par checks sur la banque Nationale de la Louisiane sur la présentation du billet signaté au Bureau de la compagnie.

Articles de fond et de fantaisie — MM. E. H. Adams & Bro., rue des Magasins Nos 504 et 506, exposent en ce moment des articles d'automne et d'hiver, qui avaient été choisis par M. E. A. Adams pendant sa récente tournée dans les villes du Nord Est. Le discernement, le bon goût et l'expérience de M. Adams garantissent amplement que ce lots de marchandises répond au goût sûr et raffiné de notre population.

Il est facile pour les personnes qui demurent au bas de la ville, ou qui sont de la campagne, de visiter cette maison en se servant des chars de la rue des Magasins par la rue du Camp qui fait jonction avec l'autre tout près du marché et presque en face du magasin des Frères Adams. Il est à notre connaissance que nombre de visiteurs de la campagne ou des autres districts de la ville font des affaires régulières avec cette maison, qui, en outre de la beauté de son choix de marchandises, s'est rendue si populaire par l'habileté de sa direction l'attention courtoise de ses commis et sa parfaite loyauté.

Transfert de magasin. — M. Charles Trouillé a transporté son magasin du No 57 rue de Chartres, entre Conti et Bienville, au No 132 rue du Canal entre St Charles et Carondelet. M. Trouillé y a détaillé un admirable choix d'articles de fantaisie de nouveautés et de tout ce qui peut plaire à la plus exigeante clientèle.

Couronnes pour la Toussaint.—M. Bombre coin St Louis et Royale vient de recevoir de Paris un admirable choix de couronnes en perles, destinées à l'ornement des tombeaux. Il les vendra à une économie de cinquante pour cent pour l'acheteur. Dans le remarquable assortiment reçu par M. Bombre il y a des couronnes pour les tombeaux les plus humbles comme pour les plus riches monuments. Nous appelons l'attention sur son annonce.

D. H. Holmes.—Cette importante maison de la rue du Canal vient de recevoir, ainsi qu'on le verra aujourd'hui dans son annonce, un assortiment de satins merveilleux de satins de Lyon et de plusieurs simples et de fantaisie provenant des plus célèbres fabriques européennes.

Modes.—Mme Liberman, 121 Canal vient de faire l'ouverture d'étoffes ravissantes et du dernier genre pour toilettes de ville et toilettes de soirée. On trouve chez elle tous les articles qui composent les trousseaux de noces. Inutile d'ajouter, car la réputation de la maison Liberman est faite depuis longtemps, qu'un goût exquis préside invariablement au choix des marchandises qu'elle reçoit.

Demande d'emplois.—Un Français, bon pâtissier, pouvant fournir d'excellents certificats de recommandation, désirerait trouver un emploi en ville ou dans ses environs. Voir dans une autre colonne de cette feuille une annonce à ce sujet.

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de dames brillantes donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et entre fenêtre, side board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Rempart 122.

Incendie du Pavillon de Flore.

Dans la séance du 7 octobre du Conseil Municipal de Paris, le préfet de la Seine s'est expliqué ainsi au sujet de cet incendie:

M. le préfet de la Seine.—Le conseil attend sans doute quelques explications au sujet du sinistre qui s'est produit au pavillon de Flore. Les appropriations des appartements du second étage affectés au logement du préfet et de sa famille ont été dévorées par un incendie survenu par accident. Si le malheur a été grand, c'est une grande consolation cependant de penser qu'aucune vie humaine n'a été compromise, car non seulement il n'y a pas eu mort d'homme, mais il n'y a même pas eu de blessure grave.

De plus, il n'y a eu d'atteint ni un dossier, ni une lettre, ni un papier administratif. Ce qui prouve bien que les appropriations, quoique faites hâtivement et en matériaux légers et inflammables, ont été conçues avec beaucoup de soin et de sagesse.

J'ajouterai que nous n'avons pas à déplorer la détérioration d'une seule œuvre d'art, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Les craintes du public, dont les journaux se sont fait l'écho, craintes que je suis loin de blâmer pour ma part, ont été heureusement exagérées. En effet, ni le groupe de Carpeaux, ni aucun détail important d'architecture, n'ont été atteint.

Dans le Journal Officiel du 5 de ce mois on a pu lire une note qui démontrait à quel point étaient excessives les craintes que certaines personnes ont pu concevoir pour notre grande collection nationale du Louvre. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer qu'il y a cinq murs de refend entre la collection du Louvre et le point où l'incendie a eu lieu, et que l'incendie a été arrêté par le premier de ces cinq murs.

Il n'en est pas moins vrai que nous devons désirer tous qu'un prompt achèvement de l'Hôtel de Ville nous permette de renoncer aux constructions provisoires, qui sont toujours en danger.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE.

(10e chambre.)

PROCÈS DE PRESSE.

Hier la 10e chambre statuant sur la poursuite dirigée contre la *Gironnière parisienne* pour outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, a condamné le gérant du journal à quinze jours de prison et 300 fr. d'amende.

L'imprimé a été condamné en outre à 50 fr. d'amende pour publication d'un dessin non autorisé.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre.—Température, temps clair et beau, vents variables, principalement du nord, température stationnaire et plus élevée.

Température du 23 octobre 1880

Thermomètre de C. DUBAIEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	50	10
Midi	68	20
3 P. M.	70	21
6 P. M.	65	18

Bulletin météorologique.

Samedi, 23 octobre, 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	55	Louisville, Ky	50
Atlanta	65	Memphis, Tenn	60
Corsicana, Tex	71	Mobile, Ala	64
Cairo, Ill	58	Montgomery, Ala	62
Chattanooga, Tenn	54	Nashville, Tenn	58
Cincinnati, O	49	New Orleans, La	64
Davenport, Iowa	44	Omaha, Neb	47
Dubuque, Iowa	42	Pittsburgh, Pa	46
Galveston, Texas	66	Savannah, Ga	68
Indianola	68	Shreveport, La	68
Keokuk, Iowa	40	St. Louis, Mo	57
Key West, Fla	77	St. Paul, Minn	41
La Crosse, Wis	48	Vicksburg, Miss	64
Leavenworth, Kan	52	Yankton, D. T	47

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.05	Nashville, Tenn	1.11
Cairo, Ill	7.11	New Orleans	13.07
Cincinnati, O	4.02	Omaha, Neb	6.00
Davenport, I	2.04	Pittsburgh, Pa	0.04
Keokuk, Iowa	3.05	Shreveport, La	5.03
La Crosse, Wis	1.04	St. Louis, Mo	9.08
Leavenworth, K	6.02	St. Paul, Minn	2.04
Louisville, Ky	2.08	Vicksburg, Miss	
Memphis, Tenn	3.09	Yankton	2.00

*Au dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Joseph B. Friedmann, à Mlle Bertha Reichberg.
Louis Hy. Arnold à Mlle Louisa A. Weinnig.
Jean Santenac à Mlle Marguerite N. Legendre.
Wm. Rechlmann, jr. à Mlle Louisa E. Arnold.

Naissances.

Mme Castaing, une fille, 17 oct.
Isaac Fromsohn, un fille, 19 oct.
Jn. Marie Vergès, un garçon, 30 sept.
Jn. Moonan, une fille, 1 oct.
Jean F. Ferguson, un garçon, 14 oct.
Geo. Stetts, un garçon, 17 oct.
Jacques Pagnac, un garçon, 1 oct.
S. N. C. Minard, une fille, 22 oct.
Hugh Shields, un garçon, 1er sept.
Jno. Schwan, un garçon, 12 oct.
M. J. McFarlane, une fille, 11 oct.
James Reeves, un garçon, 17 oct.
Wm. N. Flynn, un garçon, 15 oct.
J. J. Muldrex, une fille, 12 oct.

Décès.

André A. Carriere, 3 ans, coin Dumaine et Broad.
Gertrude A. Williams, 5 ans, Milneburg.
Carl F. Roeff 1 mois, No 30 rue Montégut.
Mme Jennie Quail 69 ans coin Tchoupitoulas et Robert.
Louise de Delozaal, 1 mois, No 122 rue Marais.
Elisabeth Muller, 5 jours, coin Arabella et Laurel.
Pauline J. Williams, 2 ans, rue Peniston, près Magazine.
Joseph L. Gerard, 17 ans, coin Tonti et Lapeyrouse.
Antoine Pelebone, c. 9 mois, No 388 rue Orléans.
Gabriel Hy. Lanaux, 4 ans, No 95 rue Champs Elysées.
J. Briggs, c. 8 mois, No 100 rue Gasquet.
Malinda Deale, c. 50 ans, Avenue Peters et St. Denis.
Marie Jackson, c. 50 ans, paroisse St. Charles.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES

Wm Coughland, New York. J N Wyllie, Va. H F A Pinckney, New York. J J Bigger, Kan sas City. C F Chomberlin, St Louis. E W Jones, New York. Jas H Lucas et femme, Cincinnati. N L Lucas et femme, Cincinnati. Wm Preston Johnston Va. Jerennah Menniss, New York. M Huff, San Antonio. Jas B Benziger St Louis. Chas J Russell, Lubrec, Aug. N S Bucy, Lyc. Frank Gateau, Chicago. Elbw W Perry, Boston. Chas Crocker, Geo Parker, San Francisco. Jas Gamble, San Francisco. R S Spofford, Mass. P L Cartlieb, Talla. V E Miller, Richmond. Jno Fochel St. Mary. Wm M Adams, East Carroll, Lne. S K Miller, ville. W O Connor Jr, Lne. M R Tyler, ville. Jno Wagner, Erwin et femme, Jefferson ville, Ind. A C Wilkinson et femme, Nashville, Tenn.

CITY HOTEL

P J Bisson, Wisson G Bimel, femme et enfant, St Louis. Glen R Wright, Galveston. A T Dominguez, Tampico. Geo Martin et famille, en ville. Miss Sophie, Wooster. L F Roy, Scott. McVea, Lne. Roy Alphonse, Chicago. O Cade et famille, Lne. Leonard Bimnbaull, James Mc Gie, Miss M G Williams, Lne. M Goldsmith, Lexington, Ky. G L Talley, Waco. J Wadsworth, Ala. E M Wallace, Vermilionville. H H Hogg, Hackelbury, Tex. Jas Kirkpatrick, Bay Lne. Jas E Halsey en ville. Jas Fox et femme, St Louis. Edmond Ivens en ville. F J Newman, Miss M E Bowie, New York. E H Grace, St Louis. A Board, Penn. Mme E Pourtalis, Decatur. L E Weekey, Fort Vadia.

Police du port.—M. Farrell vient de nommer membre de sa police du port:

Chas. Perschall,	Patrick Hooley,
T. Usher,	Wm Riordan,
Jno. J. Fitzgerald,	Chas. Williams,
J. P. Golden,	Geo. D. Wright,
Chas. Baker,	A. Barrera,
A. Tesson,	Jno. Holloway,
C. V. Labarre,	E. A. Hughes,
P. J. Morris,	Jno. J. Griffin,
Pat Comfort,	Geo. Kerman,
Jno. L. Gross,	Andrew Scarra,
Henry Hansen	Andrew A. Wells,
Jno. Coates,	Jas. Carter,
Jno. Hays,	Dommick Barrett,
J. B. Grimaldi,	Henry S. Boenael,
Chas. Ramos,	M. M. Kramer.

Le corps s'augmentera sensiblement que les circonstances l'exigeront.

Cour Criminelle de District.—A la section A — juge Roman — Charles Stewart et Wm. Wilcox sont accusés de voies de fait; Alexander Ievocha, d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un; Pepe Poche ou Joseph Poche, d'avoir offert en vente des articles en décompension; Lonina Francis, de vol.

Ont été condamnés à un jour de prison de paroisse, Jack McCarthy, convaincu d'attaque, à cinq piastres d'amende, y compris tous les frais; Charles Fox, convaincu de voies de fait, à deux mois de prison de paroisse; Jim. Anderson, c., convaincu de décharge d'une arme sur quelqu'un; à cinq piastres d'amende ou dix jours de prison de paroisse; Lawrence Wiger, convaincu de port d'armes cachées.

A la section B—juge Luzenberg — une nouvelle audition de cause a été refusée à Hugh Early, convaincu de blessures.

Le ministère public a refusé de poursuivre Isaac Hamilton et Francis Chloon, accusés de voies de fait.

Robert Hudson, Wm Sutherland, Robert Hammond et James Cavanaugh, accusés de voies de fait, se sont déclarés innocents; Mary Baze, accusée de vol.

Ont été condamnés: à six mois de prison de paroisse, Hugh Earley, convaincu d'avoir, dans un état d'ivresse, blessé d'un coup de pistolet, Fred. Schmidt, jeune garçon, au coin de l'avenue Lafayette et de la rue Urquhart.

Les témoignages ont établi que l'accusé n'avait pas eu l'intention de décharger l'arme sur l'enfant, mais sur un chien que l'enfant amenait par une ficelle. — A dix jours de prison de paroisse, Henry H. Taft, qui s'est reconnu coupable de simple attaque.

Cour du juge Miltenberger.—Mike Dermoty et Eliza Ridel, accusés d'avoir volé quinze piastres à M. John Reed, ont été envoyés devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $1,000.

Mme Mariette Loubatié, qu'un affidavit accuse d'insultes, a fourni un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite.

Le juge a acquitté Titine Calhate accusée de bris de paix; Ida Caliste et Marie Cassine, d'insultes.

Billy Borra, pour avoir assailli George Klamme, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Kate McDonald, accusée d'ivresse; Lizzie Davis, Maria Johnson, Eliza Jane Nelson et N. Nelson, de bataille et de bris de paix; ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Mme Brunet, accusée par Mme Veuve Gustave, de voies de fait; Mme Jean Maillot, accusée par la même personne, d'insultes, ont fourni—la première, un cautionnement de $250; la seconde, un cautionnement de $150—en attendant l'interrogatoire.

Cour du juge Sheehan.—Marie McHale et Marie Jones ou Lawler étaient accusées d'ivresse; la première a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse; la seconde, à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

John McDonald, ou Paddy McDonald Black Pat, accusé d'avoir assailli Ed. Doyle, dans l'intention de le tuer, a dû donner un cautionnement de $750 en attendant l'interrogatoire.

J. Boyd, qu'un affidavit accusait d'insultes et d'attaque, a été requis de fournir un cautionnement de $100 en attendant l'interrogatoire.

Paragraphes.—Les "licences" droits de patente, ont donné à la municipalité $249,185 75 en 1876; $297,569 25 en 1877; $270,337 25 en 1878; $247,254 25 en 1879; $220,292 26 en 1880. Il reste $40,000 à percevoir pour cette année.

—Le gouverneur a, conformément à la loi, fixé la durée des fonctions de chacun des surintendants du Louisiana University and Agricultural and Mechanical Collège. Les fonctions de M. George Mason Graham expireront dans quatre ans, celles de M. Léon Jastremski dans quatre ans, celles de M. Will. A. Strong dans quatre ans, celles de M. A. Queenly dans trois ans, celles de M. John Dolhonde dans trois ans, celles de M. Geo. L. Walton dans trois ans, celles de M. W. H. Pipes dans deux ans, celles de M. René T. Beauregard dans deux ans, celles de M. F. W. Price dans un an, celles de M. Harvy L. Edwards dans un an, celles de M. R. C. Payne dans un an.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $344,410 97, dont $1,836 55 provenant du département du revenu intérieur, $20, en or, et $21,346 79 en billets, provenant de la Douane, $4,000 du bureau des poids, $287,207 63 de différentes sources, $30,000 en ordres sur l'Hôtel de Monnaie.

—La dix-neuvième répétition publique de la société philarmonique de la Nlle-Orléans a lieu, mardi prochain, à huit heures du soir, à la salle Grunewald.

—Wm. Cognowich ou Garibaldi a tenté de se suicider, hier matin. Il s'est tiré un coup de pistolet au côté droit, mais la blessure n'est pas grave. On dit qu'il était pris de boisson au moment où il a essayé de mettre fin à ses jours. Transporté à l'hôpital, il en est sorti peu après, et s'est promené dans les rues.

—Un cheval attelé à une charrette a eu peur au coin des rues Peter et Seguin, à Algier, et a pris le mors aux dents. Il ne s'est arrêté qu'à Freetown. Personne, heureusement, ne se trouvait dans le véhicule.

—J. B. Jackson, natif d'Angleterre, âgé de trente-six ans, a été envoyé à l'hôpital, du coin des rues Poètes et Casacalvo.

—Le pont du coin des rues Canal et David, a besoin de réparations.

—Jack Donald ou Jack Springer ou Liverpool Jack, accusé de port d'armes cachées, a été écroué à la station du troisième "precinct"

—Jos. Cassa, accusé de voies de fait, d'attaque à main armée et de port d'armes cachées, a été écroué à la même station.

—Sam Levi a été arrêté, hier, dans la rue Baronne; il est accusé d'avoir volé un cheval sur l'habitation Battle Ground, paroisse St-Bernard.

—Hier matin, à huit heures, la locomotive No 718 du chemin de fer de Louisville et de Nashville s'est heurtée, au coin des rues Levée et Poydras, contre une charrette que conduisait M. Louis Pabenat. Le mulet qui était attelé au véhicule a été grièvement blessé.

—Les contrats pour la construction de levées ont été signés, à l'exception de celui de la levée Tessier. Les travaux vont se poursuivre activement.

—Nous sommes priés d'annoncer que M. J. Cross, accusé d'ivresse et de bris de paix, n'est pas M. Jules Cross, employé chez M. Grunewald, No. 18, rue Baronne.

L'ouverture de la conserie de l'Opéra a eu lieu hier soir, au coin des rues Bourbon et Toulouse. Un grand nombre d'invités parmi lesquels on remarquait plusieurs dames, ont fait honneur au splendide souper de M. P. Leonhard, propriétaire de l'établissement.

Le temps et l'espace nous manquent pour donner une idée du menu de ce merveilleux souper; contentons-nous d'un humble abrégé: Mayonnaise de volaille et en belle vue, poulets sautés aux truffes et aux champignons, côtelettes à la Soubise, galantine, salade, etc., et plusieurs qualités de vins et de champagne.

A partir d'aujourd'hui M. Lefoul est prêt à exécuter toutes commandes de repas chauds ou froids pour mariages et soirées, qu'on voudra bien lui confier.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabrique pressed bricks, cheminées et planteurs, en gros ou au détail à très bas prix. Deafforges Montagnet & Cie.

Nouvelles télégraphiques.

Protestation du général de Cissey.

Paris, 18 octobre.—Le général de Cissey a écrit au général Farre, ministre de la guerre, une lettre dans laquelle il demande que sa conduite soit l'objet d'une enquête approfondie et traite de calomnieuses les accusations portées contre lui.

On dit ce matin que le ministre de la guerre a ordonné d'ouvrir une enquête sur les faits du scandale de Cissey. Ce qui est assez singulier, c'est que cette misérable affaire était connue depuis longtemps par des centaines de personnes ici, et que les accusations portées maintenant par la presse française ont été faites formellement en 1876 par deux journaux de la Nouvelle-Orléans.

Londres, 18 octobre—Le correspondant parisien du Times télégraphie: "Il n'y a personne, à moins d'être sous l'empire de la prévention, qui puisse croire le général de Cissey coupable du crime qui lui est reproché, ni qui puisse croire que le général Farre, ministre de la guerre, a accordé aucun crédit à ces accusations. Ce qui justifie la sévérité du ministre de la guerre, c'est que le général de Cissey ne semble pas contester l'authenticité des deux lettres, portant sa signature, qui ont été lues publiquement à la barre, à l'occasion du procès Jung-de-Westyne, et qu'il a abusé de sa situation en prenant le parti de madame Jung contre son mari, le lieutenant-colonel Jung, qui avait à cette époque obtenu contre sa femme une séparation judiciaire.

La question des décrets.

Londres, 19 octobre.—Le *Times* a reçu la dépêche suivante de Paris: "On dit que le gouvernement étudie le moyen de terminer le conflit religieux par un compromis. Un des motifs principaux qui ont empêché les membres des congrégations d'hommes de se soumettre à la formalité de l'autorisation, c'est la stipulation, explicitement contenue dans les décrets, suivant laquelle cette demande d'autorisation devait être soumise à la sanction parlementaire. Le gouvernement soumettra les statuts religieux au conseil d'Etat dont le rapport sera remis au cabinet, après quoi on demandera aux chambres d'accorder l'autorisation."

Les habitants italiens à Paris, dans une lettre adressée au président Grévy, contre leur expulsion, lui rappellent qu'ils sont venus il y a 33 ans pour évangéliser et secourir 30,000 pauvres Italiens, qu'ils ont évité avec le plus grand soin de s'occuper de politique et que, pendant le siège de Paris, leur maison a été transformée en ambulance, tandis que plusieurs d'entre eux étaient aumôniers militaires.

Aux Folies-Bergère.

Paris, 19 octobre.—Le bruit qu'on avait mené autour d'une lecture qu'un homme de lettres assez obscur devait faire au sujet de la littérature pornographique, avait attiré, dans l'après-midi du 17, une foule nombreuse au théâtre des Folies-Bergère; mais le directeur a refusé de laisser faire cette lecture dans sa salle, ce qui a donné lieu à une manifestation orageuse devant le théâtre. Les rues voisines ont été occupées un certain temps par les sergents de ville.

L'Orphelinat des Arts.

Paris, 19 octobre.—Avant-hier une matinée a été donnée au Trocadero au profit de l'Orphelinat des Arts. Les auteurs les plus connus de Paris ont apporté leur concours à cette œuvre et nombre de gentilles actrices ont fait la quête. Le total des recettes a atteint 40,000 francs.

L'Autriche et la Russie en Bulgarie.

Londres, 19 octobre. — On mande de Bucharest: "Il y a une ardente rivalité entre les intérêts des chemins de fer russes et autrichiens en Bulgarie. Les Russes voudraient qu'on donnât la priorité à la construction de la ligne de Slatova-Tirnova-Yeni-Saghra. De leur côté, les Autrichiens demandent un embranchement par Belgrade, Nish et Sofia. Les deux parties sont guidées par les avantages stratégiques qui résulteraient pour elles de la construction de lignes qu'elles réclament. On craint à Sofia que ce conflit d'intérêts ne vienne à l'état aigu."

Les armements de la Grèce.

Londres, 19 oct.— Le correspondant Viennois du *Standard* télégraphie: "Des dépêches d'Athènes annoncent qu'on débarque au Pirée une grande quantité de munitions pour l'artillerie de la position."

On lit dans le *Diritto*, de Rome: "La Grèce n'est pas en mesure d'agir seule et quand même elle le serait, l'occupation de la Thessalie et de l'Epire viendrait donner un démenti aux déclarations faites par le roi de Grèce pendant son voyage à travers l'Europe."

—Le tribunal correctionnel de Montauban vient de condamner à 500fr. d'amende et aux dépens les sieurs Joanny et Vidal pour avoir profané dans la rue, à la suite d'un banquet légitimiste, les cris séditieux de: "Vive le roi! Vive Henri V!"

La "République Française" publie un long article dont voici la conclusion:

On se sert de la religion pour conspirer contre la République, et les représentants de l'Eglise autorisent, tout au moins de leur silence, ce renouvellement de la Sainte-Ligue. Ce qui est grave ce fait, c'est qu'en France les représentants de l'Eglise sont en même temps fonctionnaires de la République."

—On lit dans le "Mot d'Ordre:"

"Nous avons reçu hier un bien plus grand nombre de listes de pétitions en faveur de la paix que nous n'en avions reçu la veille.

"Il le tous les quartiers de Paris, de tous les points de la France, les adhérents affluent. Les signatures apposées au bas de notre pétition forment déjà un total considérable."

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Deux évêques en police correctionnelle.

Londres, 23—Une dépêche de Paris au Standard dit: On annonce que les